



PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 NOVEMBRE 2023

La séance est ouverte à 20h50 sous la présidence de Frédéric BALARD, Maire.

Étaient présents : Frédéric BALARD, Franck VIEILLEDENT, Marc POUDEROUS, Brigitte BEZAMAT, Stéphanie COSTES, Xavier GAUBERT, Jérémie GAYRAUD, Ségolène MALAVAL Bastien TREMOLIERES-SERMET, Dominique VILLANO.

Étaient excusés : Marie JEANJEAN.

Assistaient aussi : Mathilde HEURTEVENT, secrétaire de Mairie.

Secrétaire de
séance : Ségolène MALAVAL.

PRIME POUVOIR D'ACHAT

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le décret n°2023-1006 du 31 octobre 2023 portant création d'une prime pouvoir d'achat exceptionnelle pour certains agents publics de la fonction publique territoriale.

Après avoir ouï l'exposé de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal l'autorise à verser cette prime exceptionnelle à tous les agents de la collectivité.

JOURNEE DE SOLIDARITE

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le courrier de la Préfecture de l'Aveyron nous informant de la nécessité de prendre une délibération sur l'instauration de la journée de solidarité.

Monsieur le Maire rappelle que la journée de solidarité a été mise en place il y a déjà plusieurs années, mais qu'une délibération est à ce jour obligatoire.

ACHAT DE DEUX ORDINATEURS ET D'UN PORTE-MANTEAU POUR L'ECOLE COMMUNALE

Suite à la demande de la Directrice de l'école communale, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal l'achat de deux ordinateurs portables, ceux utilisés jusqu'alors ne fonctionnent plus. De plus, Madame la Directrice demande également un porte-manteau pour le préau.

Le Conseil Municipal approuve et autorise ces achats.

REPLACEMENT DE L'ATSEM

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que l'ATSEM sera en congés maladie pour une durée de trois mois.

Voyant la nécessité de la remplacer durant son absence, Madame Alison GICQUEL a été recrutée.

ORGANISATION D'UNE REUNION PUBLIQUE SUR LES OBLIGATIONS LEGALES DE DEBROUSSAILLEMENT

Suite à plusieurs réunions auxquelles ont assisté plusieurs membres du Conseil, il est plus qu'important de sensibiliser la population sur les Obligations Légales de Débroussaillage.

Avec l'aide du SMICA et du Capitaine et Référent du SDIS, la commune va planifier une réunion publique à laquelle seront notamment conviés les propriétaires de parcelles concernées par le débroussaillage.

L'organisation est en cours.

DESIGNATION D'UN REPRESENTANT SYNDICAL PNRGC

Dans le cadre de la mise en place des nouveaux statuts du Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc Naturel Régional des Grands Causses, il est nécessaire de désigner un représentant titulaire ainsi qu'un représentant suppléant.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal désigne Madame Marie JEANJEAN comme représentant titulaire, et Monsieur Jérémie GAYRAUD en tant que représentant suppléant.

DESIGNATION REPRESENTANT DANS LE CADRE DE LA RECONSTRUCTION DE LA CASERNE DES POMPIERS DE SAINT-ROME-DE-TARN

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal le projet de reconstruction de la caserne des pompiers de Saint-Rome-de-Tarn. La Communauté de Communes Muse et Raspes du Tarn ne portant pas la compétence « Service incendie et secours », compétence restée aux mains des communes, les six communes concernées par le projet et bénéficiaires de l'aide de 275 000€ s'associent pour monter un dossier unique de portage du projet et de demande de fonds.

Gérard DESCOTTE, Maire de la commune du Viala-du-Tarn est désigné par les six communes comme représentant unique interlocuteur de RTE, et est habilité à signer les conventions ou décisions qui prévoient les modalités de paiement et les obligations contractuelles des bénéficiaires.

DECLASSEMENT ET VENTE D'UNE PARCELLE A MONSIEUR ALBOUY

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la demande de Monsieur ALBOUY, demeurant à Castelmus - Commune de Castelnaud-Pégayrols, de procéder à un bornage dans l'optique d'acquérir une partie du domaine public d'une surface de 21m².

Le Conseil Municipal approuve, fixe le prix de vente à 1€/m² et charge Monsieur le Maire de faire le nécessaire pour procéder au bornage.

PARTICIPATION DE LA COMMUNE POUR LE VOYAGE SCOLAIRE

Suite au conseil d'école du 09 novembre 2023, il a été demandé à la commune une participation financière dans le cadre de l'organisation du prochain voyage scolaire.

Le Conseil Municipal donne son accord pour verser à l'école une aide de 500€.

QUESTIONS DIVERSES :

- *Monsieur Frédéric BALARD, Maire, informe le conseil de la proposition de Monsieur Guy SOULIE de céder à la commune un filet pare-neige afin de prévenir les prochains épisodes neigeux.*
- *Monsieur Franck VIEILLEDENT, 2^{ème} adjoint, présente au conseil deux devis de la part de la société VISIONAUTE SECURITY relatifs à l'installation de caméras de surveillance pour l'Eglise Saint-Michel. Après avoir étudié les offres, le Conseil Municipal décide de ne pas donner de suite pour le moment.*
- *Monsieur VIEILLEDENT nous informe également d'une offre d'installation du Wi-Fi public par le SMICA, qui pourrait être un atout tant pour les habitants que pour les visiteurs de la commune. Affaire à suivre.*
- *Madame Françoise BONNAL, habitante de la commune, informe le Conseil de son mécontentement concernant le rocher dans l'angle de la Rue des Remparts qui a été coupé pour faciliter le passage de certains véhicules de chantier.*

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22h50.